

Mouvements entre 00:30 et 05:59 Année 2026							
Mois	Date*	Type d'aéronef	Classe bruit	Heure		Catégorie	Motifs des dérogations
				Atterr.	Décoll.		
Janvier	1	Airbus Helicopters H145 (Euroc	-		03:54	Vol sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	3	Airbus Helicopters H145 (Euroc	-		05:11	Vol sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	29	Airbus Helicopters H145 (Euroc	-		00:53	Vol sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	29	Airbus Helicopters H145 (Euroc	-	02:02		Vol sanitaire	Pas soumis aux restrictions
	31	Cessna 560XL Citation Excel /	5	04:23		Vol sanitaire	Pas soumis aux restrictions

* Pour des raisons d'exploitation, la date correspond à celle de la première partie de la nuit (par exemple: pour la nuit du 1er janvier au 2 janvier, la date sera 1)

Motifs des dérogations (détail)	
L'exploitant de l'aérodrome peut accorder des dérogations aux prescriptions selon l'art. 39, al. 1 et 2, en cas d'événements exceptionnels imprévus. (Art. 39d al.2 OSIA)	